

**ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN-2026-08 du 05/05/2026 au 18/05/2026**

AN05120260518471

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

**ARRÊTE**

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Centre de gestion de la Marne : <https://51.cdqplus.fr/l-emploi/arretes/>.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 18 mai 2026



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512601220011 07001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Gestionnaire administratif et financier	Recrutement sur un autre grade	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE	11/05/2026	2026-03